



10. Election de 7 membres à la Commission de politique sociale (art. 13, al. 3 du RCG) :  
*« Le Conseil général élit en son sein une Commission de politique sociale composée en principe de 7 membres. Toutefois, chaque parti a le droit d'y être représenté »*
11. Election des membres de la Commission d'aménagement (art. 13, al. 4 du RCG) : *« Le Conseil général élit en son sein la majorité des membres de la Commission d'aménagement »*
12. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 2026 disponible sur le site internet  
[www.villars-sur-glâne.ch](http://www.villars-sur-glâne.ch)
13. Divers

---

## 1. Ouverture de la séance constitutive par la Doyenne d'âge

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Il est passé 19h30, j'ouvre la séance. Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chères et chers collègues du Conseil général. En tant que Doyenne d'âge, la loi sur les communes m'accorde ce privilège d'ouvrir cette séance constitutive de la législature 2026-2031. C'est avec honneur que je prends la parole aujourd'hui, moment solennel où nous posons ensemble les fondations de notre mandat commun.

Tout d'abord, je tiens à féliciter les membres du Conseil communal pour leur élection ou réélection, ainsi qu'à notre nouvelle Syndique, Mme Caroline Dénervaud. De même, j'adresse un grand bravo à vous toutes et tous les nouveaux élus ou réélus au Conseil général.

Née en 1954 à Villars-sur-Glâne, alors qu'il n'y avait environ que 2000 habitants, je pourrais vous raconter de nombreuses anecdotes sur notre Commune et son développement : le ski-lift du Mamelon de Cormanon, l'introduction du sac poubelle dont mon papa en est à l'origine, l'agitation populaire autour du « Château des Rochettes » lors de l'arrivée de sa propriétaire, Mme de Saugy, au printemps, ou encore la Conseillère communale surnommée Mme Thatcher. Mais je garderai toutes ces anecdotes pour l'apéritif.

En effet, en préparant ce discours d'ouverture, j'ai décidé d'être concise et d'éviter d'allonger cette séance qui s'annonce chargée.

Néanmoins, j'aimerais tout de même adresser de chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré au sein du Conseil général et dont le mandat a pris fin avec la dernière Législature. Parmi tous ces gens, j'exprime une pensée toute particulière à Mme Valérie Ugolini, qui s'est envolée vers les étoiles.

Toutes et tous, comme leurs prédécesseurs, ont contribué, à leur manière, de mandat en mandat, à construire notre grande Commune. Ainsi, nous héritons des fruits de leur travail. A nous maintenant de reprendre le flambeau, fièrement.

Pour reprendre les chants qui ont bercé tout le Canton la semaine dernière, je pourrais aussi le dire : ici c'est Villars !

Pour cela, je voudrais énoncer deux vœux pour cette nouvelle Législature :

- Je nous souhaite de travailler main dans la main, pas sous les couleurs politiques des partis, mais sous les couleurs de Villars-sur-Glâne. Pensons avant tout à notre Commune, notre jeunesse, nos aînés et visons à développer notre Ville pour offrir des conditions de vie meilleures à tous nos habitantes et habitants.
- Pour ce faire, je vous encourage à mettre en place des conditions de travail positives dans vos commissions afin qu'elles soient des plateformes d'échange pour présenter et confronter nos idées, certes parfois en contradiction.

En effet, si le statut de Doyenne d'âge ne m'octroie pas les clés du succès politique ou l'érudition, le chemin qui m'y a menée m'a appris qu'il est indispensable de chercher à comprendre les autres, avec humilité, pour apprendre, s'inspirer et proposer de nouvelles solutions aux questions de notre société, cela dans le dialogue et le respect entre nos deux Conseils.

Réjouissons-nous pour cette nouvelle aventure ensemble ! Avant de passer au point 2 de notre ordre du jour, je donne la parole à notre Syndique, Caroline Dénervaud.

**M. Loris Schnarrenberger**, Conseiller général, rejoint la séance à 19h35.

**Mme Caroline Dénervaud**, Syndique. J'aimerais tout d'abord vous remercier d'avoir accepté de figurer sur les listes électorales de vos partis respectifs. Pour avoir moi-même vécu cet exercice, je sais combien il est exigeant de rechercher des candidates et des candidats, de

les convaincre de s'engager, et de leur rappeler que si toutes et tous figurent sur les listes, beaucoup malheureusement ne seront pas élus. C'est ainsi que vit la démocratie au sein de notre Commune, le plus petit échelon de la démocratie suisse, mais aussi l'un des plus essentiels.

Je tiens également à vous féliciter pour votre élection, vous toutes et tous ici présents ce soir, et à vous remercier pour votre engagement, en particulier celles et ceux qui rejoindront des commissions. J'espère qu'un esprit constructif et respectueux guidera les relations entre le Conseil général et le Conseil communal, afin que nous puissions travailler main dans la main au service du bien commun et du développement harmonieux de notre Commune.

Je vous souhaite une bonne séance.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Etant donné que le quorum est atteint, nous pouvons valablement siéger. Nous passons au point 2 de l'ordre du jour.

**2. Composition du bureau provisoire par la doyenne d'âge (art. 11, al.1 et 2 du RCG), : « La Doyenne d'âge du Conseil général préside la séance. Elle désigne quatre scrutateurs issus de partis différents qui forment avec elle le bureau provisoire »**

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Je dois, selon le règlement du Conseil général, désigner quatre scrutateurs qui formeront le Bureau provisoire. Pour cela, j'invite Mme Oriane Pichonnaz pour Le Centre, Mme Lisa Rouiller pour le parti socialiste, M. To Thanh Phuoc pour le PLR-PVL et M. François Rion pour les Verts Centre Gauche à prendre place.

D'autre part, je prie les chefs de groupe d'annoncer leurs différents groupes. Qui veut prendre la parole ?

**M. Christoph Aegerter**, Conseiller général. J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai été désigné pour être le chef de groupe pour Le Centre.

**M. Edouard Overney**, Conseiller général. Je suis le chef de groupe pour le groupe Les Verts Centre Gauche.

**Mme Katharina Buchs**, Conseillère générale. Je vous annonce que M. Frédéric Clément, absent ce soir, sera le chef de groupe pour le parti socialiste.

**M. Alexandre Dumont**, Conseiller général. Pour ma part, je serai le chef de groupe pour le groupe PLR-PVL pour cette législature.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. J'ai omis de vous annoncer que Mme Martine Vorlet rejoindra la séance dès qu'elle le pourra et que M. Frédéric Clément s'est excusé pour cette séance.

Je vous propose de passer au point 3 de l'ordre du jour.

### **3. Election du (de la) Président(e) pour la période 2026-2027**

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. A qui puis-je donner la parole pour faire leur proposition de candidat. Mme Buchs.

**Mme Katharina Buchs**, Conseillère générale. Le parti socialiste présente pour la présidence la magnifique candidature de Mélanie Balleyguier, Conseillère générale et scrutatrice depuis 2021 et ancienne Vice-présidente du Conseil Général.

Mélanie vit dans notre Commune depuis plus de 25 ans. Elle exerce le métier de greffière avec passion et exigence. Tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec elle connaissent son penchant à vouloir comprendre chaque situation en profondeur, avec une constante volonté de dégager une solution juste. Elle manie aussi l'humour pour alléger les échanges parfois trop tendus, ou simplement trop longues.

Greffière au Tribunal administratif fédéral, à l'autre bout de la Suisse, Mélanie tient à ses attaches villaroises et à s'y investir.

Mélanie sait aussi surprendre son monde : elle n'hésite pas à s'engager là où on ne l'attend pas, comme en témoigne son engagement au sein du corps des sapeurs-pompiers. Un engagement qui lui met des étoiles dans les yeux.

Amatrice de grand air, Mélanie trouve son équilibre dans l'équitation et la randonnée, qu'elle pratique volontiers sur les sentiers de la région. Mais peut-être trouvera-t-elle aussi une source d'équilibre dans la présidence de notre Conseil général.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Je vous remercie beaucoup. Y a-t-il d'autres propositions ? Tel n'est pas le cas, je vous propose d'élire par acclamation Mme Mélanie Balleyguier à la Présidence.

***Est élue par acclamation à la Présidence, Mme Mélanie Balleyguier.***

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Mme Balleyguier, je vous félicite pour votre élection et me réjouis de vous céder ma place. Maintenant que notre nouvelle Présidente est élue, nous pouvons passer à l'élection à la Vice-Présidence.

#### **4. Election du (de la) Vice-Président(e) pour la période 2026-2027**

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Comme précédemment, je donne la parole aux chefs de groupe pour leur proposition de candidat. M. Aegerter.

**M. Christoph Aegerter**, Conseiller général. Le groupe Le Centre souhaite présenter la candidature de M. Jacques-André Possa, candidat à la vice-présidence. Né en 1974, Jacques-André a grandi en Valais. Il a étudié l'histoire et la littérature à l'Université de Fribourg. Ville et Canton auxquels il s'est très vite attaché. Il vit à Villars-sur-Glâne depuis 2006 avec son épouse et ses deux enfants. Il est enseignant d'abord au CO de Marly puis au Collège de Gambach où il vient d'être nommé proviseur.

Il pratique le golf avec passion. Fait découvrir les jeux de sociétés autour de lui et aime organiser ses soirées entre les travées de la BCF Arena et celles du théâtre de Nuithonie. Je prie le Conseil général de donner une suite favorable à sa candidature. Merci.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Merci pour cette proposition. Y a-t-il d'autres propositions ? Tel n'est pas le cas. Dès lors, je vous propose d'élire M. Jacques Possa par acclamation.

***Est élu par acclamation à la Vice-Présidence, M. Jacques André Possa.***

***Mme Martine Vorlet, Conseillère générale, rejoint la séance à 19h44.***

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Nous pouvons passer à l'élection des scrutateurs.

**5. Election des scrutateurs (art. 12, al. 1 let. b. du RCG) : « Le Conseil général procède à l'élection d'un scrutateur par groupe pour la durée de la législature »**

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Je donne la parole aux chefs de groupe pour leur proposition.

**M. Christoph Aegerter**, Conseiller général. Le groupe Le Centre présente Mme Oriane Pichonnaz qui a déjà pris sa place. Oriane a 25 ans. Elle est juriste titulaire d'un Master en droit à l'Université de Fribourg. Elle assure actuellement la fonction de greffière stagiaire au Tribunal civil de la Gruyère. C'est une ancienne cheffe scout de Villars-sur-Glâne. Je vous prie de soutenir sa candidature.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. A qui puis-je donner la parole ? Mme Buchs.

**Mme Katharina Buchs**, Conseillère générale. Le parti socialiste présente la candidature de Mme Lisa Rouiller en tant que scrutatrice et M. Yoann Hermanche en tant que scrutateur suppléant.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. M. Dumont.

**M. Alexandre Dumont**, Conseiller général. Le groupe PLR-PVL vous présente M. To Thanh Phuoc en tant que scrutateur et Mme Martine Vorlet en tant que scrutatrice suppléante.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. M. Overney.

**M. Edouard Overney**, Conseiller général. Le groupe des Verts Centre Gauche a le plaisir de vous présenter la candidature de M. François Rion comme scrutateur et M. Olivier Huot comme scrutateur suppléant.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Etant donné que nous avons quatre candidats pour quatre postes, je vous propose d'élire les quatre scrutateurs par acclamation.

***Sont élus par acclamation les scrutateurs suivants :***

- ***Mme Oriane Pichonnaz, Le Centre***
- ***Mme Lisa Rouiller, PS***

- **M. To Thanh Phuoc, PLR-PVL**
- **M. Rion François, Les Verts Centre Gauche**

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Nous passons au point 6 de l'ordre du jour.

**6. Fixation du nombre et élection des scrutateurs suppléants (art. 12 al.1 let. c. du RCG) « Le Conseil général procède à l'élection d'au moins trois scrutateurs suppléants pour la durée de la législature »**

Le point relatif au nombre de scrutateurs n'a pas fait l'objet d'une discussion formelle. Quatre scrutateurs suppléants ont été présentés spontanément par les chefs de groupe. Aucun échange supplémentaire n'a eu lieu à ce sujet.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Nous allons élire les scrutateurs suppléants dont certains ont déjà été mentionnés au point précédent. Il manque un scrutateur suppléant pour Le Centre.

**M. Christoph Eugster**, Conseiller général. Le groupe Le Centre présente Mme Sandra Pichonnaz en tant que scrutatrice suppléante.

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Etant donné que nous avons également quatre candidats, je vous propose d'élire les scrutateurs suppléants par acclamation.

**Sont élus par acclamation les scrutateurs suppléants suivants :**

- **Mme Martine Vorlet, PLR-PVL**
- **Mme Sandra Pichonnaz, Le Centre**
- **M. Olivier Huot, Les Verts Centre Gauche**
- **M. Yoann Hermanche, PS**

**Mme Colette Teixidor-Tâche**, Doyenne d'âge. Nous sommes arrivés à la fin de la reconstitution du Conseil général et de ses organes. Ma tâche s'arrête là. Il ne me reste plus qu'à féliciter les nouveaux élus. Je leur souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans leur nouvelle tâche. Je suis heureuse d'avoir pu présider cette séance en tant que Doyenne d'âge. Mon rôle se termine ici. Je vous accorde cinq minutes de pause et je prie les nouveaux élus de prendre leur place.

**M. Sergio Gautier**, Conseiller général, rejoint la séance à 19h59.

La séance est interrompue de 19h49 à 20h00.

La nouvelle Présidente, Mme **Mélanie Balleyguier** ainsi que le nouveau Vice-Président, **M. Jacques-André Possa** sont félicités pour leur élection respective par l'Assemblée.

**Mme Mélanie Balleyguier** Présidente nouvellement élue. Pour commencer cette séance, je tiens à remercier très chaleureusement notre Doyenne d'âge, Mme Colette Teixidor-Tâche pour sa gestion impeccable de cette séance. La Doyenne d'âge est remerciée par toute l'Assemblée.

## **7. Entrée en fonction des organes nouvellement élus**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, Madame la Syndique, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse et membres du public, bonsoir et bienvenue à cette séance constitutive de la Législature 2026-2031.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je donne la parole à Mme la Syndique, qui va nous adresser quelques mots.

**Mme Caroline Dénervaud**, Syndique, J'aimerais tout d'abord adresser mes félicitations à notre nouvelle Présidente ainsi qu'à notre nouveau Vice-Président pour leur élection au sein du Conseil général. Je leur souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Je suis convaincu qu'ils formeront, avec le Bureau, une équipe remarquable.

Dans l'émotion de cette reconstitution, j'ai omis de vous présenter deux personnes essentielles à l'administration communale. Permettez-moi donc de réparer cet oubli.

J'ai le plaisir de vous présenter M. David Kaelin, notre nouveau secrétaire communal, assis à côté de la Présidente. J'aimerais également vous présenter Mme Fritzie Reghif, notre nouvelle secrétaire communale adjointe. Je leur adresse à tous deux mes vœux de plein succès dans leurs fonctions au sein de notre administration.

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Je vous remercie pour vos bons vœux Madame la Syndique et je suis persuadée que nos deux Conseils vont continuer à entretenir une excellente relation comme ce fut le cas durant ces dernières années.

Je tiens également à adresser aux membres du Conseil général mes chaleureux remerciements pour la confiance qu'ils m'accordent en me permettant d'accéder à la présidence de ce Conseil. Les défis qui nous attendent sont nombreux et je me réjouis de les relever avec vous. Soyez assurés que je ne sous-estime pas les charges liées à cette fonction et que je ferai de mon mieux pour les exercer.

Permettez-moi également de féliciter M. Jacques-André Possa qui m'assistera durant cette année. Jacques-André, tu auras la charge d'organiser la sortie du Conseil général au cours de cette année. Je me réjouis de collaborer avec toi et te souhaite tout le meilleur dans cette fonction et, à tout le moins, autant de plaisir que j'en ai eu à l'exercer.

Enfin, je vous adresse toutes mes félicitations à vous toutes et tous, chères et chers collègues, pour votre élection ou votre réélection. Vous êtes 19 nouveaux élus, de tout bord politique, à rejoindre les 31 réélus. Je vous souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de votre mandat, que ce soit au cours de nos séances ou dans le cadre du travail au sein des commissions.

Vous avez, nous avons été élus sur la base de listes partisans. Cela étant, dans ce bel esprit de démocratie qui caractérise tant notre pays, je me dois aujourd'hui de vous rappeler les valeurs de nos institutions, à savoir, le respect, le dialogue, le sens du bien commun et l'art du consensus. En effet, la mission qui nous est confiée dépasse nos sensibilités individuelles. Elle nous appelle à travailler ensemble, avec respect et détermination, dans un esprit de collaboration constructif. C'est cette unité d'action qui nous permettra de répondre efficacement aux attentes de la population. Je formule dès lors le souhait que nos débats s'inscrivent toujours dans le respect de chacun et dans l'écoute de l'autre.

Il est temps de passer à la poursuite de l'ordre du jour. Vous avez toutes et tous pu prendre connaissance du Règlement du Conseil général, notamment pour ce qui concerne la séance constitutive de ce soir et êtes informés du mode d'élection lors de la séance constitutive. Je vous rappelle toutefois certains points :

- si le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, l'élection dans les commissions se fait à bulletin secret. Dans cette hypothèse, il est uniquement possible de voter pour les candidats proposés ;

- si le nombre de candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir dans les commissions, il peut y avoir une élection tacite, sans vote par bulletin. Toutefois, même si le nombre de candidat est égal au nombre de siège à pourvoir, une élection à bulletin secret peut avoir lieu si un cinquième des membres présents, soit 10 personnes, en fait la demande. Dans cette hypothèse, tous les Conseillers généraux sont éligibles.

Compte tenu de ces éléments, en cas d'égalité du nombre de candidats et de sièges, je demanderai à l'Assemblée si un scrutin de liste est demandé, même si le nombre de candidats est égal au nombre de sièges à pourvoir.

Je me permets encore de vous rappeler que, en vertu de l'art. 13 al. 5 du Règlement du Conseil général, aucun groupe ou parti ne peut prétendre à une représentation majoritaire dans les commissions permanentes. Ils y sont représentés équitablement. Chaque groupe est représenté dans chaque commission permanente en tenant compte de sa force numérique.

Enfin, je vous rappelle qu'en cas de vote, pour être élu, il faut :

- au premier tour, une majorité absolue des suffrages, soit la moitié des suffrages + 1, les abstentions, bulletins blancs, bulletins nuls n'étant pas pris en compte ;
- et, si un deuxième tour s'avère nécessaire, une majorité relative, soit la majorité des bulletins rentrés, les personnes obtenant le plus de voix étant élues.

Y a-t-il des questions ou des remarques à formuler sur les modalités présentées ? Tel n'est pas le cas. Nous passons donc au point 8 de l'ordre du jour.

## **8. Election de 9 membres à la Commission financière**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Je prie les chefs de groupe de présenter leurs candidats. Ils seront listés sur l'écran. M. Dumont.

**M. Alexandre Dumont**, Conseiller général. Le groupe PLR-PVL présente les candidatures suivantes :

- Mme Pauline Waltman
- M. Loris Schnarrenbeger
- M. Alexandre Dumont

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Je donne la parole à M. Aegerter.

**M. Christoph Aegerter**, Conseiller général. Le groupe Le Centre propose les candidatures suivantes :

- M. Jacques-André Possa, dont la présentation vous a déjà été donnée
- M. Christophe Aegerter, membre de cette commission lors de la dernière législature

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. La parole est à M. Overney

**M. Edouard Overney**, Conseiller général. Le groupe Les Verts Centre Gauche vous propose les candidatures suivantes :

- M. Nicolas Schmidt
- M. Edouard Overney

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Mme Buchs.

**Mme Katharina Buchs**, Conseillère générale. Le groupe socialiste présente les candidatures suivantes :

- M. Michael Zaugg
- M. Noah Etienne

Je souhaiterais encore exprimer un sentiment de déception. Déçue de ne pas avoir été entendue, déçue de voir que la majorité issue des urnes au Conseil général n'est pas pleinement respectée.

Ce soir, la droite s'imposera, sans véritable consensus. Le parti socialiste présente donc, à regret, uniquement deux candidats à la Commission financière. Comme vous le savez, le Conseil communal a basculé à droite, tandis que le Conseil général reste, lui, dans un équilibre presque parfait, une moitié-moitié. Un équilibre exigeant, délicat, qui devrait appeler au dialogue. Soulignons le conditionnel.

Oui, les couleurs ont changé à l'Exécutif, comme à la Syndicature – et même la disposition dans notre salle de conseil. Mais, étonnamment, cette évolution ne s'est reflétée aucunement dans la répartition des commissions du Conseil général.

La Commission financière sera donc, elle aussi, majoritairement à droite, à l'image du Conseil communal. Mais la gauche plurielle continuera à défendre nos valeurs avec détermination.

Nous nous battons pour que les finances publiques ne soient pas seulement une affaire de rigueur et de transparence, mais aussi une question d'équité et de solidarité. La Commission financière doit être un lieu d'exigence, certes, mais surtout un lieu au service de l'intérêt général. Elle ne doit pas devenir un espace de frein permanent, mais un moteur d'impulsion. Investir dans nos infrastructures, dans le social, dans l'avenir, ce n'est pas un luxe : c'est une responsabilité.

Pour la suite, nous retenons l'engagement des groupe le Centre et le groupe PLR et PVL lors des délibérations de respecter un tournus et d'offrir la présidence à la gauche pour la 3<sup>ème</sup> présidence de la législature du Conseil général.

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Nous avons donc 9 candidats proposés. M. Overney demande la parole.

**M. Edouard Overney**, Conseiller général. Le groupe Les Verts Centre Gauche partage les propos de Mme Buchs. Le respect du tournus est essentiel pour garantir l'équilibre de notre Conseil. Même si l'échéance est lointaine, nous comptons sur les groupes de droite pour tenir leur engagement le moment venu, sans contestation ni oubli.

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Il semblerait qu'il y ait 9 candidats proposés pour 9 sièges. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite un vote à bulletin secret ? Tel n'est pas le cas, je vous propose donc d'élire les membres de la Commission financière par acclamation.

***Sont élus par acclamation à la Commission financière :***

- 1. M. Aegerter Christoph, Le Centre***
- 2. M. Possa Jacques-André, Le Centre***
- 3. M. Michael Zaugg, PS***
- 4. M. Etienne Noah, PS***
- 5. M. Dumont Alexandre, PLR-PVL***
- 6. Mme Waltman Pauline, PLR-PVL***
- 7. M. Schnarrenberger Loris, PLR-PVL***
- 8. M. Schmidt Nicolas, Verts Centre Gauche***
- 9. M. Overney Edouard, Verts Centre Gauche***

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. J'adresse mes félicitations aux nouveaux membres de la Commission financière. Nous passons au point 9 de l'ordre du jour.

## **9. Election de 7 membres à la Commission des naturalisations**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Pour le Conseil communal, deux Conseillères se présentent à l'élection :

- Mme Caroline Dénervaud, Syndique
- Mme Valentina Marthaler, Conseillère communale

Il reste cinq sièges pour les Conseillers généraux. J'invite les chefs de groupe à présenter leurs candidats. M. Dumont.

**M. Alexandre Dumont**, Conseiller général. Le groupe PLR-PVL présente les candidatures de :

- Mme Pauline Waltman
- M. Patrick Broillet

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. M. Aegerter.

**M. Christoph Aegerter**, Conseiller général. Le groupe Le Centre propose la candidature de :

- M. Nicolas Dousse, membre de la commission lors de la dernière législature

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. M. Overney.

**M. Edouard Overney**, Conseiller général. Le groupe Les Verts Centre Gauche vous propose la candidature de :

- M. Jean-François Bickel

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Mme Buchs.

**Mme Katharina Buchs**, Conseillère générale. Le groupe socialiste présente la candidature de :

- Mme Roseline Andina

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Si mes calculs sont exacts, il y a 7 candidats proposés pour 7 sièges à pourvoir. Nous pourrions procéder à une élection tacite. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite un vote à bulletin secret ? Tel n'est pas le cas, je vous propose donc d'élire les candidats par acclamation.

**Sont élus par acclamation à la Commission des naturalisations :**

- **Mme Caroline Dénervaud, Syndique**
- **Mme Valentina Marthaler, Conseillère communale**
- **M. Nicolas Dousse, Le Centre**
- **Mme Roseline Andina, PS**
- **M. Patrick Broillet, PLR**
- **Mme Pauline Waltman, PVL**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Je félicite les nouveaux membres de la Commission des naturalisations. Nous pouvons passer au point 10 de l'ordre du jour.

**10. Election de 7 membres à la Commission de politique sociale. « Le Conseil général élit en son sein une Commission de politique sociale composée en principe de 7 membres. Toutefois, chaque parti a le droit d'y être représenté (art. 13, al. 3 du RCG) »**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Je vous rappelle que, selon le Règlement du Conseil général, chaque parti a le droit d'être représenté dans cette commission. Je prie les chefs de groupe de présenter leurs candidats. M. Dumont.

**M. Alexandre Dumont**, Conseiller général. Le groupe PLR-PVL présente les candidatures de :

- Mme Alexandra Stadler-Büchler
- M. Sven Dietrich

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. M. Aegerter.

**M. Christoph Aegerter**, Conseiller général. Le groupe Le Centre propose la candidature de :

- Mme Caroline de Buman qui a présidé cette commission lors de la dernière législature.

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. M. Overney.

**M. Edouard Overney**, Conseiller général. Le groupe Les Verts Centre Gauche présente les candidatures de :

- Mme Aurélie Yotégé
- Mme Viktorya Labunets

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Mme Buchs.

**Mme Katharina Buchs**, Conseillère générale. Le groupe socialiste présente les candidatures de :

- Mme Anne Schmidlin-Sugnaux
- Mme Lisa Rouiller

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Il me semble qu'il y a 7 candidats proposés pour 7 sièges à pourvoir. Y a-t-il quelqu'un qui souhaite un vote à bulletin secret ? Tel n'étant pas le cas, je vous propose donc d'élire les membres de la Commission de politique sociale par acclamation.

***Sont élus par acclamation à la Commission de politique sociale :***

1. ***Mme Caroline de Buman, Le Centre***
2. ***Mme Anne Schmidlin -Sugnaux, PS***
3. ***Mme Lisa Rouiller, PS***
4. ***Mme Alexandra Stadler-Büchler, PLR-PVL***
5. ***M. Sven Dietrich, PLR-PVL***
6. ***Mme Yotégé Aurélie, Verts Centre Gauche***
7. ***Mme Labunets Viktoryia, Verts Centre Gauche***

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. J'adresse mes félicitations aux nouveaux membres de la Commission de politique sociale. Nous pouvons passer au point 11 de l'ordre du jour.

**11. Election des membres de la Commission d'aménagement. « Le Conseil général élit en son sein la majorité des membres de la Commission d'aménagement (art. 13, al. 4 du RCG) »**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Pour cette commission, le Conseil communal suggère d'avoir au moins un membre par parti et propose que 11 Conseillers généraux y siègent.

Le Conseil communal est représenté par les quatre Conseillers suivants :

- Mme Francine Defferrard,
- Mme Valentina Marthaler
- M. François Grangier
- M. Claude Monney

Il reste 11 sièges à repourvoir pour les Conseillers généraux. Je prie les chefs de groupe de présenter leurs candidats. M. Dumont.

**M. Alexandre Dumont**, Conseiller général. Le groupe PLR-PVL présente les candidatures suivantes :

- M. Alexandre Demont
- M. Alexandre Wicht

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. M. Aegerter.

**M. Christoph Aegerter**, Conseiller général. Le groupe Le Centre propose les candidatures de :

- Mme Sandra Pichonnaz, membre de cette commission depuis 2023
- M. Dimitri Küttel
- M. Philippe Morand, nouvel élu

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. M. Overney.

**M. Edouard Overney**, Conseiller général. Le groupe Verts Centre Gauche présente les candidatures de :

- M. Adrien Etter
- M. Quentin Andenmatten
- M. Olivier Huot

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Mme Buchs.

**Mme Katharina Buchs**, Conseillère générale. Le groupe socialiste présente les candidatures de :

- Mme Laura Besana Uwera
- M. Noah Etienne
- M. Yoann Hermanche

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Nous pouvons passer à une élection par acclamation sauf si un cinquième des membres présents souhaite une élection à bulletin secret. Tel n'est pas le cas, je vous propose donc d'élire les candidats par acclamation.

**Sont élus par acclamation à la Commission d'aménagement :**

1. ***M. Dimitri Küttel, Le Centre***
2. ***M. Philippe Morand, Le Centre***
3. ***Mme Sandra Pichonnaz, Le Centre***
4. ***Mme Laura Besana Uwera, PS***
5. ***M. Noah Etienne, PS***
6. ***M. Yoann Hermanche, PS***
7. ***M. Alexandre Demont, PLR-PVL***
8. ***M. Wicht Alexandre, PLR-PVL***
9. ***M. Adrian Etter, Verts Centre Gauche***
10. ***M. Quentin Andenmatten, Verts Centre Gauche***
11. ***M. Olivier Huot, Verts Centre Gauche***

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Je félicite les nouveaux membres de la Commission d'aménagement. Nous pouvons passer au point 12 de l'ordre du jour.

**13. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 2026**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Ce procès-verbal est disponible sur le site internet de notre Commune. Vous avez toutes et tous eu l'opportunité d'en prendre connaissance. Y a-t-il des remarques à son sujet ? Tel n'étant pas le cas, nous passons au vote.

Celles et ceux qui acceptent le procès-verbal de la séance du 21 février 2026 sont priés de le manifester par main levée.

***Le procès-verbal du 21 février 2026 est accepté par 44 oui et 5 abstentions***

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. Nous pouvons donc passer au point 13 de l'ordre du jour.

### **13. Divers**

**Mme Mélanie Balleyguier**, Présidente. A qui puis-je donner la parole ? Etant donné que personne ne veut prendre la parole, je vous remercie pour votre participation active qui nous a permis de conclure sans prolongation et vous rappelle la date de notre prochaine séance qui se déroulera le 10 juin 2026 et aura pour objet les comptes 2025. J'adresse mes vifs remerciements au secrétariat communal ainsi qu'à MM. Emmanuel Roulin et David Kaelin pour les préparatifs en lien avec cette séance qui ont permis de garantir son bon déroulement.

Il est 20h20, je lève la séance, vous remercie tous pour votre participation et me réjouis de vous retrouver à l'apéritif.

La séance est levée à 20h20.

Approuvé le \_\_\_\_\_

**AU NOM DU CONSEIL GENERAL**

**Le Secrétaire**

David KAELIN

**La Présidente**

Mélanie Balleyguier